

QUESTION FUSION posée par Jacqueline JOLLY

Malgré le discours optimiste du Ministre, selon lequel aucun agent n'aurait à changer de résidence administrative du fait de la fusion. Comment allez-vous trancher si les desiderata des collègues en matière de choix de filières ne correspondent pas à vos cadrages budgétaires?

REPONSE

Il ne faut pas confondre filière professionnelle et filière de gestion. Selon lui la fusion, au contraire, permettra un management plus souple puisque dans le département, la DLU (Direction Locale Unifiée) comprendra 3 000 personnes.

COMMENTAIRE : le DCGP, par expérience ou incompréhension de la question, n'a pas répondu à notre interrogation. Nous souhaitons savoir comment prendra-t'il sa décision si des collègues chargés du recouvrement dans un poste mixte ne souhaitent pas rejoindre le futur SIP et souhaitent, au contraire, réorienter leur carrière vers le SPL?

QUESTION CONDITIONS DE TRAVAIL / EMPLOIS posée par Anne GIRAUDON

Vous nous avez parlé, tout à l'heure, de l'industrialisation des méthodes de travail, à faire de nous, des ouvriers spécialisés victimes du taylorisme moderne. Vous devez savoir, Monsieur le Directeur, que les conditions de travail se dégradent de façon flagrante dans nos postes et nos services. Cet état de fait est provoqué par les suppressions d'emplois (+ de 10% en 5 ans) et des objectifs toujours plus hauts à atteindre.

Jusqu'à quel niveau de suppressions d'emplois comptez-vous aller sans mettre en danger l'exercice de nos missions ? Comment comptez-vous améliorer nos conditions de travail ?

REPONSE

Vous êtes trop jeune pour parler du taylorisme. Comme vous le savez, le Ministère est engagé, depuis de nombreuses années, dans une réduction des effectifs, notamment par le non remplacement d'un départ sur deux à la retraite.

Je ne suis pas responsable de cet état de fait mais il vous faut vous retourner vers les parlementaires qui font et votent la loi.

COMMENTAIRE : Effectivement pendant longtemps le Ministère a digéré ses suppressions d'emplois en se séparant de ses missions. Maintenant le cadre fusionnel va permettre aux Directions de supprimer les doublons (on annonce jusqu'à 20 000 suppressions d'emplois dans les années très proches).